



L'audit de votre établissement
par l'expertise

 **HELPEVIA**
VOTRE RÉFÉRENCE SANTÉ

IDENTIFIER DES **ÉCONOMIES**
RATIONALISER LES PRATIQUES
RÉPONDRE AUX **EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES**



Un regard extérieur dans votre établissement pour optimiser vos coûts et vos pratiques

La finalité d'un audit est de mener un diagnostic sur une pratique au regard d'un référentiel métier. Un état des lieux est effectué dans l'objectif d'évaluer la gestion des risques, la sécurisation des pratiques et l'efficience.

DIAGNOSTIC SUR UNE PRATIQUE AU REGARD D'UN RÉFÉRENTIEL MÉTIER



- Contrôle réglementaire
- Organisation
- Revue de contrat
- Préconisation
- Conseil



AUDITEURS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

- Cadre de Bloc Opérateur
- IBODE / IDE
- Pharmacien
- Ingénieur Biomédical
- Conseiller Technique Bloc Opérateur
- Spécialiste en Restauration Collective
- Expert Technique

Nos différents périmètres d'expertise



BLOC OPÉRAIRE

- *Effizienz médico-économique des interventions*
- *Étude du positionnement de l'établissement*
- *Organisation du planning et du programme*



PHARMACIE

- *Circuit du médicament*
- *Respect des bonnes pratiques de stérilisation*
- *Organisation de la PUI*



BIOMÉDICAL

- *Bonnes pratiques biomédicales*
- *Revue de contrats*
- *Conformité réglementaire*



TECHNIQUE

- *Conformité réglementaire*
- *Revue de contrats (ascenseurs, incendie, ERP, ...)*



RESTAURATION

- *Changement de prestataire*
- *Optimisation du personnel*
- *Amélioration de la qualité de service*





Déroulement de l'audit

- Entretien technique pour qualifier et quantifier vos besoins
- Devis adapté à votre demande
- Intervention de l'auditeur au sein de l'établissement
- Remise du rapport et réunion de restitution



Audit sur demande de l'établissement

*Prestation de service payante
encadrée par un contrat*



CHARTRE D'ÉTHIQUE DE L'AUDITEUR

Dans le cadre de leurs missions, les auditeurs s'engagent à souscrire aux valeurs de la charte d'éthique d'Helpévia Consulting. Ils adoptent ainsi une démarche objective et sincère en garantissant la confidentialité des informations confiées.

Chaque mission n'est engagée que si les compétences de l'auditeur peuvent y répondre. L'approche est fondée sur la preuve, en conformité avec un référentiel métier et de la réglementation en vigueur.

OBJECTIVITÉ | CONFIDENTIALITÉ | COMPÉTENCES
APPROCHE FONDÉE SUR LA PREUVE

Pour plus d'informations :

Caroline GUÉRIN *Coordinatrice Réseau* - 02 77 62 10 04 - caroline.guerin@helpevia.fr

www.helpevia.fr

